

Tram

10

NOUVELLE LIGNE Antony > Clamart

www.tram10.fr

LETTRE D'INFO N°10 - AVRIL 2018



**VALÉRIE
PÉCRASSE**

Présidente
d'Île-de-France
Mobilités
et de la Région
Île-de-France

ÉDITO

Un territoire aux forts enjeux environnementaux

Le Tram 10 ouvrira de nouvelles perspectives de déplacement pour les Franciliens et en particulier les habitants des Hauts-de-Seine. Afin que cette nouvelle ligne soit véritablement un atout pour notre territoire, elle doit absolument respecter le paysage urbain et naturel qu'elle traverse.

C'est pourquoi une attention particulière est portée à l'insertion du Tram 10 dans un environnement de grande qualité, marqué notamment par la présence d'espaces boisés (domaines départementaux de Sceaux et de la Vallée-aux-Loups, forêts domaniales de Verrières et de Meudon...) auxquels nous sommes tous très attachés.

Tous les partenaires se sont donc mobilisés, dès les premières études, pour déployer des solutions d'aménagement qui évitent, réduisent et compensent les impacts du chantier sur les équilibres naturels.

Des aménagements pour restaurer la forêt



Bois de la Béguinière à Châtenay-Malabry où les premiers travaux d'aménagements ont débuté.

Bouvreuil pivoine, pouillot fitis, pic noir ou pipistrelle commune, ça vous parle ? Ce sont quelques-unes des espèces protégées d'oiseaux et de chauve-souris qui habitent les forêts que longera le Tram 10 et qui font, dès aujourd'hui, l'objet de toutes les attentions. En prévision des incidences que les travaux pourraient avoir sur les habitats actuels de ces animaux, quatre parcelles forestières vont être restaurées à Châtenay-Malabry dans une démarche de compensation des impacts du projet.

Tandis que les travaux de restauration sont en cours jusqu'au mois de mai 2018 dans le bois de la Béguinière, le bois du Carreau sera aménagé au cours de l'hiver prochain. Au total, 9,5 hectares d'espaces naturels, jugés aujourd'hui « dégradés » par le Conseil national de la protection de la nature, seront réhabilités : des actions de valorisation de la biodiversité sont prévues pour (re)créer des conditions de vie favorables aux différentes espèces animales et végétales. Nouveaux refuges pour la faune locale, ces espaces deviendront aussi des lieux de détente et de promenade pour les passants dans le respect des chemins aménagés.

GRAND ANGLE

Un nouveau pont au-dessus de la ligne TGV



© CD 92 / Olivier Ravoire

Le pont qui enjambe la ligne TGV, au niveau du 57 avenue de la Division-Leclerc, sur la RD986, à Châtenay-Malabry, sera prochainement déconstruit puis reconstruit pour accueillir le Tram 10. Le point sur cette opération d'envergure, avec Mathieu Pimor, adjoint au chef de projet Tram 10 au Département des Hauts-de-Seine, maître d'ouvrage de ce chantier.

Pourquoi faut-il intervenir sur ce pont ?

Ce pont, constitué de 3 parties indépendantes dont la principale date de 1930, ne permet pas le passage du tramway. Il sera déconstruit et remplacé par un ouvrage plus solide ; il en sera de même pour le module qui supporte la rambarde de sécurité. L'ouvrage qui supporte actuellement la piste cyclable, réalisé dans les années 1980, est quant à lui en cours de rénovation.

Quelles sont les principales étapes de ce chantier ?

Nous rénovons actuellement la partie dédiée aux vélos, puis nous déconstruisons, à partir de mai la poutre qui supporte la rambarde de sécurité, pour la remplacer, en juin, par un caisson plus large. C'est dans ce caisson que passeront les réseaux d'électricité, d'eau et de télécommunication des concessionnaires. Les travaux sur l'ouvrage principal interviendront, enfin, à partir de novembre 2018. Il s'agit de déconstruire, élément par élément, la structure initiale, puis d'installer les nouvelles poutres (voir illustration ci-dessous).

Comment anticipez-vous les nuisances que le chantier risque d'entraîner ?

Pour des raisons de sécurité, SNCF Réseau nous demande de réaliser certains travaux la nuit, quand il n'y a plus de trafic sur les voies TGV. Nous sommes conscients des nuisances sonores que ces travaux nocturnes – notamment de sciage mécanique – occasionneront. Nous informons les riverains le plus tôt possible et travaillons avec l'entreprise pour qu'elle limite au maximum les nuisances sonores. Enfin, pour perturber le moins possible la vie du quartier, nous avons planifié les travaux de manière à maintenir la circulation sur le pont tout au long du chantier.

TRAVAUX :
3 phases d'intervention sur le pont actuel



L'AMÉNAGEMENT FINAL

Le nouveau pont accueillera le tramway en partie centrale et, de part et d'autre, deux voies de circulation automobile, deux bandes cyclables et des trottoirs. Cet espace sera bordé par des écrans de protection au design travaillé.



Image de synthèse du pont rénové (horizon 2019) et de l'insertion de la plateformé du tramway (horizon 2023).

LE TRAM 10 ET VOUS

Faites la connaissance de Tom Soleillant, votre agent de proximité



Tom Soleillant fait le lien entre les riverains et les acteurs du projet : il est chargé de relayer vos interrogations et propositions à l'équipe projet du Tram 10, mais aussi de vous transmettre des informations sur le déroulement du chantier. Il est présent dès aujourd'hui sur le terrain et restera à votre écoute pendant toute la durée des travaux.

« Je suis là pour dialoguer avec vous et répondre à vos questions, qu'elles concernent le projet dans sa globalité ou des opérations spécifiques, comme la reconstruction du pont au-dessus de la ligne de TGV. »

N'hésitez donc pas à le solliciter :
contact@tram10.fr ou au 06 61 59 53 31

ZOOM SUR...

Le projet et son environnement

Améliorer la desserte du territoire, tout en respectant son patrimoine culturel et naturel, tel est le défi que le projet du Tram 10 entend relever.

D'Antony à Clamart, le Tram 10 s'insère en majorité sur des voies existantes. Le projet a été conçu de manière à préserver autant que possible la faune, la flore, ainsi que les habitats naturels protégés.

La construction de la ligne nécessite l'utilisation de parcelles boisées, en particulier la construction du site de maintenance et de remisage qui utilisera 3,5 hectares environ en lisière de la forêt de Verrières.

Les maîtres d'ouvrage ont prévu, dès les premières phases d'études, jusqu'à la conduite du chantier, des mesures de réduction des impacts générés : recours à un écologue pour suivre et adapter les travaux ; planification des coupes d'arbres en dehors des périodes de reproduction des chauves-souris et des oiseaux ;



Le Tram 10 s'intègre au sein d'un territoire densément boisé.

création d'abris pour les hérissons ou encore mise en place d'un dispositif pour éviter le déplacement des amphibiens (tritons) vers les zones impactées par les travaux.

Conformément à la législation sur la protection de la nature, des actions sont également programmées pour

compenser les impacts qui n'auront pu être ni évités, ni réduits. Celles-ci prévoient notamment la restauration de parcelles forestières à proximité du projet (voir page 1), **le reboisement d'environ 12 hectares de terrain en Île-de-France ou encore une contribution au fonds stratégique du bois et de la forêt.**

LE TRAM 10 ET LE TERRITOIRE

Les travaux de déviation de réseaux s'intensifient en 2018

11, c'est le nombre d'entreprises concessionnaires de réseaux qui interviennent simultanément pour déplacer leurs réseaux souterrains et laisser ainsi le champ libre à la construction du Tram 10.

D'Antony à Clamart, le Département des Hauts-de-Seine et les entreprises concessionnaires poursuivent actuellement les travaux préparatoires dits de « déviation » des réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et de télécommunication, situés sous la chaussée, pour les repositionner hors de l'emprise de la future plateforme du tramway.

L'objectif est d'assurer l'accès ultérieur à ces réseaux indispensables au fonctionnement de nos villes, pour permettre aux concessionnaires de réaliser les opérations futures d'entretien et de maintenance de leurs réseaux, sans impacter l'exploitation du tramway. Amorçées en 2017, ces opérations d'envergure s'achèveront en 2019 et constituent un préalable pour le lancement des travaux du tramway.

REPÈRES

Les grandes étapes des travaux



Coût et financement

